

**TOUT
COMPTE
FAIT****Les banques taxent aussi les bons clients**

25.08.2010

Laisser une belle somme sur un compte privé n'est pas une bonne idée, car les frais bancaires restent élevés. Même en utilisant l'e-banking.

Contrairement aux idées reçues, excellent client et privilèges ne font pas forcément bon ménage. Disposer de 15 000 fr. en moyenne sur son compte privé implique en effet de devoir payer à la banque entre 13.35 fr. et 144.62 fr. par année (voir tableau)! La faute, en partie, à la faiblesse des intérêts (entre 0,0625% et 0,375%), qui ne compensent pas les frais occasionnés par les opérations effectuées par un client lambda pourtant aisé (lire l'encadré).

Mais la facture est également salée, parce que la plupart des banques ne privilégient pas (à ce niveau) leurs clients fortunés par rapport à ceux plus modestes. Seuls Credit Suisse (avec un solde annuel moyen de 15 000 fr.), UBS, la Banque Coop (10 000 fr.) et la BCF (5000 fr.) les exonèrent de certains frais.

Dans notre exemple, la BCF est la plus avantageuse (21.25 fr.). Sauf si l'on ouvre un compte actionnaire à la BCVS (13.35 fr.), ce qui nécessite désormais (depuis le 1er mai 2009), l'achat de cinq actions maison valant chacune 700 fr. (état: 13 août 2010), donc d'investir 3500 fr. Voilà pourquoi nous avons classé ce type de compte à part dans le tableau (voir les deux dernières colonnes). A l'inverse, la BCN demande six fois plus, soit 144.62 fr.

Même l'e-banking augmente

Certes, à l'exception de Raiffeisen, l'addition est nettement moins salée avec l'e-banking*, parfois de façon spectaculaire (102 fr. de différence à PostFinance!). Avec le compte actionnaire de la BCVS, le client fait même un bénéfice de... 75 centimes, un cas unique dans ce comparatif!

Mais, s'il est plus avantageux, l'e-banking est aussi de plus en plus dispendieux. Lors d'un précédent sondage (lire TCF 5/2006), il occasionnait, intérêts compris, des frais s'échelonnant entre -37.75 fr. (donc un bénéfice pour le client) et 87.25 fr. suivant les établissements, soit en moyenne 29.20 fr. par an. Aujourd'hui, la gestion électronique coûte entre -0.75 fr. et 109.25 fr., soit une moyenne de 41.60 fr. par an. Or, cette hausse n'a rien à voir avec la crise actuelle: certes, les taux n'affichent, en moyenne, que 0,143%, mais ils n'étaient déjà, il y a quatre ans, que de 0,188%. La conclusion s'impose donc: globalement, les banques ont revu leurs tarifs à la hausse.

Nicolas Zeitoun

BONUS WEB: [Comparaison détaillée avec l'e-banking](#)

Pour télécharger le tableau comparatif, se référer à l'encadré au-dessous de la photo.

n° 8-2010 (p.6-7)

Tout Compte Fait / Av. de la Rasude 2 / 1001 Lausanne / Tél. 021 310 73 66 / Fax 021 310 73 69